



## *Union des Sections Locales des Retraité(e)s CGT d'Arles et sa région et Loisirs solidarités des retraité(e)s du Pays d'Arles.*

Arles le 17 novembre 2020

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Madame la Sous-Préfète,

### **MOTION**

*Les retraité(e)s du pays d'Arles se sont rassemblés aujourd'hui devant la Sous-Préfecture. Ils vous adressent cette motion pour porter leurs revendications.*

### **UNE CAMPAGNE INDÉCENTE**

Nous rejetons avec force le discours politique qui systématiquement stigmatise les retraité(e)s comme des nantis.

Avant la pandémie les retraité(e)s étaient présentés comme des privilégiés, dans un contexte de chômage des jeunes. Comme s'ils étaient responsables de cette situation.

Au sortir de la période de confinement, des « experts » ont affirmé que l'arrêt des activités du pays avait été décidé pour « protéger les anciens », et qu'il fallait donc qu'ils acceptent de se sacrifier en retour, alors que neuf personnes décédées pendant la pandémie sur dix sont des retraités de plus de 65 ans

Au préalable du PLFSS 2021 le rapport de Laurent Vachey, remis au gouvernement, préconise une augmentation de la CSG, l'augmentation des impôts par la réduction de moitié de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions de retraite et par la hausse de la CASA. Il détruit le principe de solidarité nationale.

### **LA PERTE CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉ(E)S**

Ainsi il serait « juste » de réduire les revenus des retraités sous prétexte que leurs pensions n'auraient pas été entamées durant la crise sanitaire. C'est oublier que leurs revenus ont largement été réduits par la hausse de la CSG, le gel des pensions et des complémentaires, la non revalorisation des pensions qui n'ont pas suivi le coût de la vie : ces dernières douze années, les prix ont augmenté de 13 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %. Un rapport officiel constate même que le niveau de vie moyen des personnes en retraite a diminué de plus de 3 % entre 2017 et 2018. En réalité, depuis l'arrivée du Président E. Macron, les pensions ont perdu 5,5 % de pouvoir d'achat !

## L'AUSTÉRITÉ, UN MAUVAIS COUP POUR LES RETRAITÉS, POUR LES SALARIES ET L'ÉCONOMIE.

Le PLFSS 2021, présenté par le gouvernement veut imposer 4 milliards d'économies sur le budget de l'hôpital public. Certains hôpitaux sont déjà saturés, les soignants n'en peuvent plus, les urgences sont débordées. Les retraité(e)s, considéré(e)s comme fragiles, seraient les principales victimes de ces mesures. Pas d'austérité pour les actionnaires : le versement des dividendes a évolué de 20% entre 2017 et 2019 la distribution versée passe de 50 à 60 milliards. Concomitamment les prévisions annoncent près d'un millions de chômeurs supplémentaires à la fin de l'année 2020.

## RELANCER LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉ(E)S ET DES RETRAITÉ(E).

Notre économie doit répondre aux besoins de la population pour redémarrer. Les retraité(e)s représentent une part importante de la consommation en France, or leur pouvoir d'achat n'a cessé de se dégrader ces dernières années. Ils ne sont pas seulement des consommateurs utiles à l'économie, ils participent à hauteur de 8 % à la production de richesses en France.

### *Rassemblés à la sous Préfecture, les retraité(e)s exigent du gouvernement et des législateurs :*

- L'augmentation immédiate de 100 € de nos pensions, pour rattraper notre pouvoir d'achat. La CGT a évalué le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat à 300 € pour l'année 2021.
- La revalorisation des pensions calculée sur l'évolution du salaire moyen.
- L'accès à la santé pour tous.
- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% dans la branche maladie de la Sécurité sociale et dans le cadre de la solidarité nationale.
- La suppression, du forfait scandaleux, urgence de 18 €.
- La non application du rapport Vachey relatif à la création de la 5<sup>ème</sup> branche et de son financement.
- Arrêt de la discrimination professionnelle et salariale, pour une égalité entre les hommes et les femmes.
- L'abandon du projet de réforme des retraites et le rejet de l'amendement du Sénat au PLFSS visant à porter à 63 ans l'âge légal du départ à la retraite et à 43 ans le nombre d'année de cotisation pour une pension à taux plein.

**USLR-CGT- Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES**

**☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail: retraites@cgтарles.fr -site :cgтарles.fr**

**LSR Maison de la vie associative, Boulevard des Lices 13200 Arles**

